



Du changement dans l'air

Rapport n° 2 :
Tendances de
la qualité de l'air
dans la région
du Grand Sudbury
1998 à 2007

Juin 2009





AU SUJET DU DOCUMENT DU CHANGEMENT DANS L'AIR

Du changement dans l'air a été préparé par Air pur Sudbury, un organisme communautaire sans but lucratif qui se consacre aux questions relatives à la qualité de l'air dans la communauté du Grand Sudbury.

Du changement dans l'air expose les points saillants **d'Air Quality Trends, City of Greater Sudbury, 1998 - 2007** (Tendances de la qualité de l'air dans la région du Grand Sudbury), un rapport technique (en anglais seulement) préparé pour Air pur Sudbury par Potvin Air Management Consulting en avril 2009. Le rapport technique intégral peut être obtenu en communiquant avec Air pur Sudbury.

Le document **Du changement dans l'air** a été préparé par Air pur Sudbury dans le but de sensibiliser la collectivité aux questions relatives à la qualité de l'air et pour encourager le public à participer à des activités qui permettront d'améliorer davantage la qualité de l'air à Sudbury.

Pour plus de renseignements au sujet de Du changement dans l'air ou d'Air pur Sudbury, veuillez communiquer avec :

Air pur Sudbury, Coordonnateur
MIRARCO, Université Laurentienne
Centre Willet Green Miller
935 Ramsey Lake Rd.
Sudbury (Ontario) P3E 2C6
Téléphone : 705 675-1151 poste 5079



Introduction

Air pur Sudbury s'est engagé à communiquer aux résidents de la région du Grand Sudbury les renseignements relatifs à la qualité de l'air dans leur région.

Notre premier rapport « Du changement dans l'air », publié en 2005, présentait un résumé des tendances de la qualité de l'air extérieur dans la région du Grand Sudbury de 1953 à 2002.

Nous présentons dans ce rapport les points saillants des tendances clés en ce qui a trait aux concentrations de polluants pendant la période de dix ans entre 1998 et 2007. Nous faisons aussi une comparaison entre les concentrations de polluants dans la région du Grand Sudbury et les critères de qualité de l'air ambiant de l'Ontario ainsi qu'avec les normes fédérales. Enfin, nous faisons la comparaison entre la qualité de l'air de Sudbury et celle d'autres villes de l'Ontario.

L'air pur est essentiel à notre existence et intimement lié à notre qualité de vie. Comme le met en évidence ce rapport, la ville de Sudbury a de quoi célébrer parce que la qualité de notre air s'améliore constamment et que nous continuons d'identifier des aspects où nous pouvons faire encore mieux.



Quels sont les polluants atmosphériques mesurés à Sudbury?

Dioxyde de soufre

Le dioxyde de soufre (SO_2) est un gaz incolore. L'exposition à des concentrations élevées de dioxyde de soufre peut causer des troubles ou des maladies respiratoires, modifier le système de défense pulmonaire et aggraver les maladies cardiovasculaires ou respiratoires. Les personnes qui souffrent d'asthme ou qui ont une maladie chronique des poumons ou du cœur sont reconnues pour être plus sensibles. Dans certaines conditions météorologiques, le dioxyde de soufre peut endommager les arbres et les récoltes; dans l'atmosphère, il se transforme en acide sulfurique, un des principaux constituants des pluies acides susceptibles d'endommager les lacs et cours d'eau sensibles. Il peut être produit naturellement par les volcans, les feux de forêt, et les océans, mais la plus grande partie des émissions de dioxyde de soufre est produite par les activités humaines.

Dans la région du Grand Sudbury, environ 99 % des émissions de dioxyde de soufre proviennent des fonderies locales, et le reste est dû aux transports et à l'utilisation des combustibles.

Ozone troposphérique

L'ozone (O_3) est un gaz incolore qui existe à l'état naturel dans la haute atmosphère où il protège la Terre du rayonnement ultraviolet (UV) néfaste du soleil. L'ozone troposphérique se trouve à la surface de la Terre et il est l'un des principaux composants du smog. Contrairement à d'autres polluants, il n'est pas directement libéré dans l'air, mais il s'y forme à la suite d'une réaction chimique complexe avec d'autres polluants en présence du rayonnement solaire. Pour cette raison, sa concentration dans l'air dépend surtout des autres sources de pollution et des conditions atmosphériques. En Ontario, les fortes concentrations d'ozone troposphérique sont généralement émises pendant les journées chaudes et ensoleillées entre mai et septembre et entre midi et le début de la soirée.

L'ozone irrite les yeux et les voies respiratoires et peut gêner la respiration, causer la toux et produire une respiration sifflante chez les sujets sensibles.



Les personnes les plus à risque sont les enfants qui jouent en plein air et les personnes qui ont des troubles respiratoires préexistants, comme l'asthme ou une maladie chronique obstructive des poumons. L'ozone troposphérique peut également abîmer les arbres et les récoltes.

La quantité d'ozone produite localement sur le territoire du Grand Sudbury n'est pas connue. Cependant, pendant les longues périodes de smog, plus de la moitié de l'ozone troposphérique provient du transport à longue distance en provenance des États-Unis.

Matières particulaires

Les matières particulaires (PM) sont constituées d'un mélange de particules liquides et solides en suspension dans l'air. La fumée, les vapeurs, la poussière, les aérosols, les cendres volantes, et le pollen sont des exemples de matières particulaires. Leur taille peut varier de moins de 0,1 micron à plus de 100 microns. Le micron est une unité de longueur qui équivaut à un millionième de mètre. Un cheveu humain a une épaisseur d'environ 50 microns. Les matières particulaires sont généralement divisées en trois classes de taille :

- **Matières particulaires totales en suspension** (MPT); gamme de particules de dimension de <1 micron à 44 microns) : Cette classe est associée principalement aux effets des salissures et de visibilité.
- **PM₁₀** (particules de diamètre égal ou inférieur à 10 microns) : Ces particules peuvent être inhalées, mais pour la plupart seront emprisonnées dans les voies nasales et expirées, ou emprisonnées dans les muqueuses et avalées. Par conséquent, cette classe est habituellement appelée la « classe inhalable ».
- **PM_{2.5}** (particules de diamètre égal ou inférieur à 2,5 microns) : Ces particules peuvent pénétrer profondément dans les poumons. PM_{2.5} est aussi un composant principal du smog. Cette classe est généralement appelée « classe respirable ».



Les répercussions des matières particulaires sur la santé sont généralement associées aux plus petites particules (représentées par les fractions PM_{10} et $PM_{2.5}$). Les personnes les plus à risque sont celles qui souffrent d'asthme, de maladies cardiovasculaires ou pulmonaires, et les personnes âgées.

Les sources d'émission résidentielles, du transport et les sources industrielles contribuent de façon presque égale aux concentrations urbaines de $PM_{2.5}$ dans l'ensemble de la province. Les sources résidentielles comprennent le transport, la poussière des routes, et les feux de bois. Les sources naturelles peuvent être les poussières soulevées par le vent, les feux de forêt, et le pollen. Comme pour l'ozone, plus de la moitié des $PM_{2.5}$ pendant les longues périodes de smog proviennent du transport à longue distance en provenance de sources émanant des États-Unis.

Métaux

Les métaux sont des éléments qui existent à l'état naturel dans les rochers, le sol, l'air, l'eau, les plantes et les animaux. Les rochers de la région du Grand Sudbury qui contiennent des métaux sont la source de nos riches gisements miniers. Pendant les procédés d'exploitation minière et de fusion, de fines particules contenant des métaux sont rejetées par les cheminées et sous la forme de poussières soufflées par le vent provenant de source dites fugitives. Les métaux peuvent être mesurés par l'analyse chimique d'échantillons de matières particulaires collectées par des stations de surveillance de l'atmosphère. Ainsi, la concentration des métaux est exprimée relativement à la classe granulométrique des matières particulaires mesurées (normalement MPT ou PM_{10}). Les métaux habituellement mesurés dans la région du Grand Sudbury sont l'arsenic, le cadmium, le cobalt, le chrome, le cuivre, le fer, le plomb, le nickel, le sélénium, le vanadium et le zinc.



L'indice de la qualité de l'air

L'indice de la qualité de l'air est une cote qui est élaborée par le ministère de l'Environnement et qui est attribuée à l'ensemble de la qualité de l'air sur la base de mesures effectuées chaque heure sur six polluants. L'indice traduit les concentrations de ces polluants en une cote de la qualité de l'air selon l'échelle suivante : très mauvais, mauvais, acceptable, bon, et très bon. Dans Grand Sudbury, les concentrations de trois polluants de l'air sont employées pour générer l'indice de la qualité de l'air : le dioxyde de soufre, l'ozone, et PM2.5. Les cotes sont affichées tous les jours sur le site Web du ministère de l'Environnement au www.qualitedelairontario.com/.



Comment est mesurée la qualité de l'air?

Stations de surveillance de la qualité de l'air

Un réseau de stations de surveillance de la qualité de l'air enregistre les données sur la qualité de l'air dans toute la région de Grand Sudbury comme il est montré sur la figure 1. Les stations de surveillance de la qualité de l'air enregistrent la quantité de polluants dans un volume d'air. Généralement le dioxyde de soufre et l'ozone sont mesurés en unités de parties par milliards (ppb), tandis que les matières particulaires et les métaux sont mesurés en microgrammes par mètre cube ($\mu\text{g}/\text{m}^3$).

Que représente une partie par milliard?

Une partie de polluant de l'air dans un milliard de parties d'air.

Afin de se représenter cela, voici quelques comparaisons :

- 1 grain de sel dans 1 milliard de grains de sucre
- 1 goutte d'eau dans une piscine de taille olympique

Qu'est-ce qu'un microgramme par mètre cube?

Un millionième de gramme de polluant de l'air dans un cube d'air métrique.

Afin de se représenter cela, voici une comparaison :

- 1 grain de sable dans la boîte en carton d'emballage d'une machine à laver

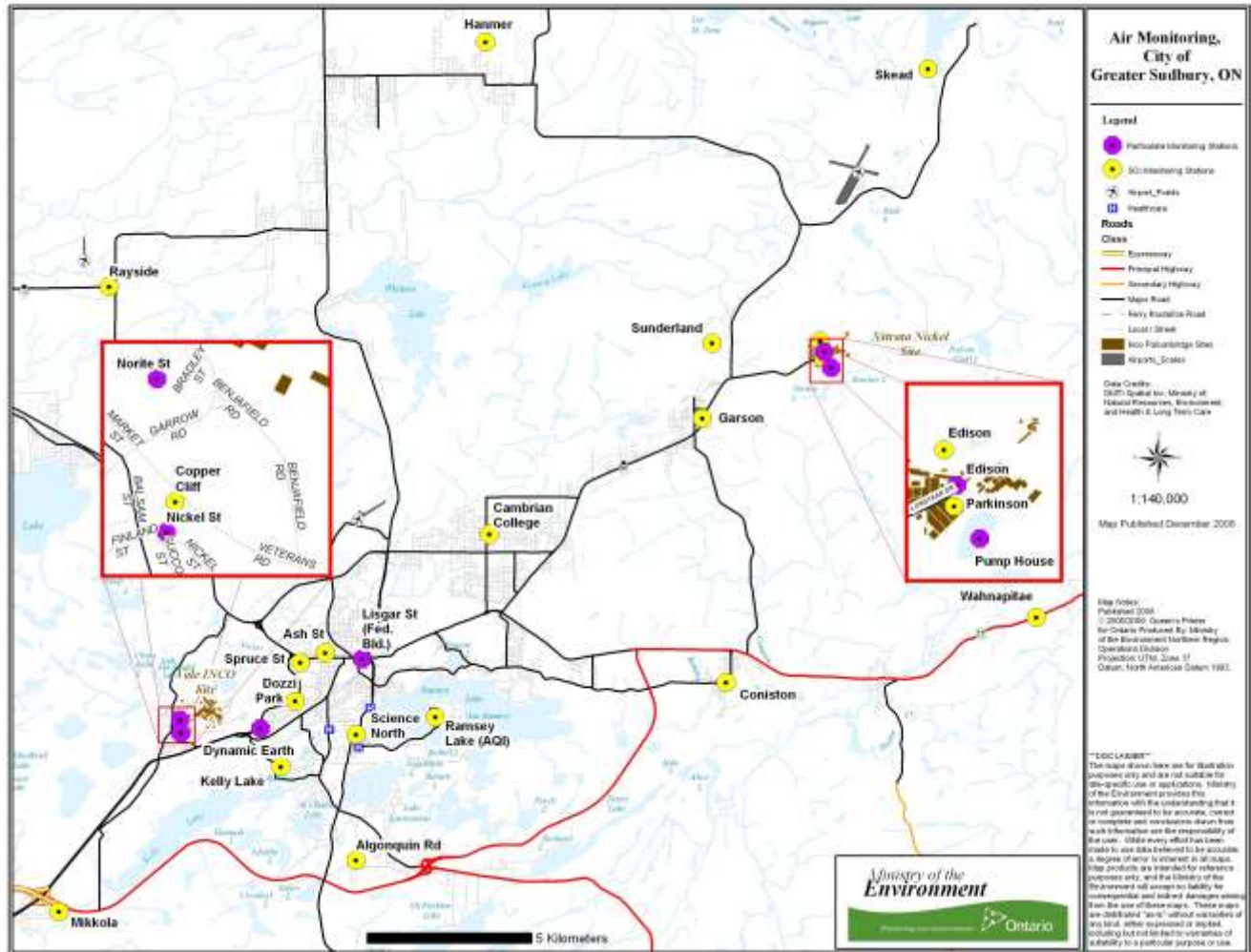


Figure 1 : Stations de surveillance de la qualité de l'air à Grand Sudbury

Le ministère de l'Environnement opère la station de l'indice sur la qualité de l'air située sur le chemin du lac Ramsey et la station des matières particulières sur la rue Lisgar. Les autres stations sont actuellement prises en charge par le secteur industriel. Le ministère de l'Environnement effectue régulièrement la vérification du réseau de surveillance pour s'assurer de l'état des appareils afin qu'ils puissent recueillir des données exactes.



Qu'est-ce qui est acceptable?

Dans le but de déterminer si les concentrations de polluants dans l'air sont tolérables pour la santé humaine et l'environnement, elles sont comparées à des critères sur la qualité de l'air, ou normes. Dans ce rapport, la qualité de l'air du Grand Sudbury est comparée aux critères provinciaux et normes nationales suivantes :

- **Critères de qualité de l'air ambiant** : Ce sont des critères établis par le ministère de l'Environnement de l'Ontario. Ces concentrations dans l'air sont jugées assez faibles pour ne pas nuire à la santé humaine et l'environnement. Elles peuvent aussi protéger des effets nuisibles, comme les salissures, la visibilité, la corrosion ou les odeurs. Ces critères provinciaux s'appliquent à des périodes de temps précises (généralement 1 heure, 8 heures, 24 heures et/ou 1 an). Cela veut dire qu'il faut calculer la moyenne des mesures sur la qualité de l'air recueillies sur 1 heure, 8 heures, 24 heures, ou un an, et ensuite les comparer aux critères respectifs. Dans ce rapport, ces critères provinciaux ont servi pour évaluer la qualité de l'air de la communauté en qui a trait au dioxyde de soufre, à l'ozone troposphérique, aux matières particulaires et aux métaux.
- **Normes pancanadiennes** : Ces normes élaborées par le Conseil canadien des ministres de l'Environnement s'appliquent à l'ozone troposphérique et à la plus petite classe granulométrique des matières particulaires, $PM_{2.5}$. Bien que ces normes n'entrent officiellement en vigueur qu'en 2010, elles ont servi de point de référence supplémentaire pour l'évaluation des polluants dans ce rapport.



Qu'est-ce qui a changé depuis 2002?

Le premier rapport Du changement dans l'air, publié en 2005, a présenté un résumé des renseignements sur la qualité de l'air qui ont été recueillis entre 1953 et 2002. Les changements apparus dans la surveillance de la qualité de l'air dans la région du Grand Sudbury depuis 2002 sont les suivants :

- Le ministère de l'Environnement n'effectue plus de mesures sur le monoxyde de carbone, les oxydes d'azote, et les composés de soufre réduit total à sa station du chemin du lac Ramsey, puisque les concentrations de ces paramètres ont toujours été faibles et bien en dessous des critères.
- En 2002, a débuté dans la région du Grand Sudbury la surveillance en temps réel de la plus petite classe granulométrique des matières particulaires (PM_{2,5}).
- Des normes pancanadiennes ont été établies pour l'ozone troposphérique et les matières particulaires, bien qu'elles n'entrent en vigueur qu'en 2010.
- En 2005, le ministère de l'Environnement de l'Ontario a adopté de nouveaux règlements plus stricts pour les industries qui émettent des polluants atmosphériques (Règlements de l'Ontario 419/05 et 194/05). Ces nouveaux règlements établissent des normes plus strictes pour la qualité de l'air et entreront en vigueur le 1er février 2010 dans l'Industrie minière.



La qualité de l'air dans la région du Grand Sudbury : 1998 à 2007

Dioxyde de soufre

Entre 1960 et 2007, les émissions de dioxyde de soufre (SO₂) provenant des fonderies locales ont été réduites de 93 %, comme le montre la figure 2. Depuis 2002 d'autres mesures ont été prises afin d'accroître les réductions d'émissions de SO₂ et de répondre aux nouvelles limites du ministère de l'Environnement. Un nouveau programme de réduction d'émissions de Vale Inco permettant de capturer les gaz du four à lit fluidisé contribue à concorder l'industrie avec les limites de 2007. En 2015 la limite des émissions établie par le ministère de l'Environnement sera réduite davantage, ce qui incitera l'industrie à mettre en œuvre d'autres programmes de réduction des émissions.

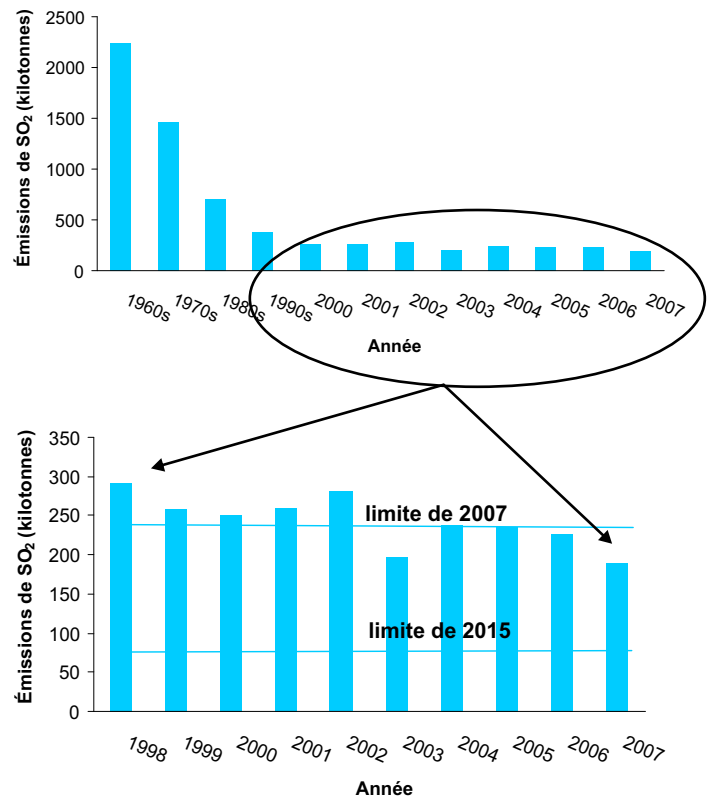
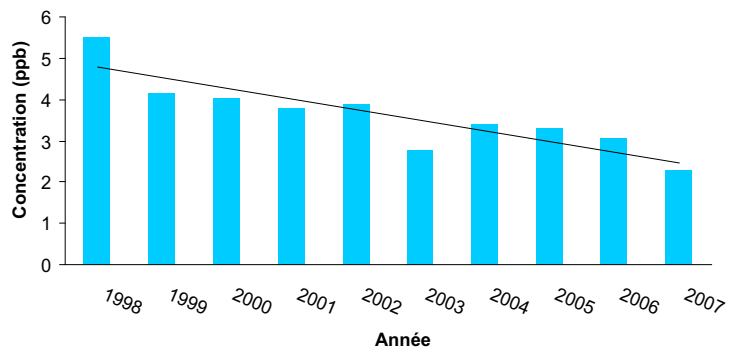


Figure 2
Émissions de dioxyde de soufre des fonderies de la région de Sudbury



La surveillance du dioxyde de soufre s'est effectuée dans 16 stations dans toute la région du Grand Sudbury de 1998 à 2007. Les concentrations moyennes annuelles de dioxyde de soufre se sont encore réduites dans l'ensemble du réseau de surveillance de 1998 à 2007, comme on peut le voir dans la figure 3. Sur une base annuelle, les concentrations de dioxyde de soufre entre 1998 et 2007 se sont maintenues à un niveau inférieur par rapport au critère annuel, qui n'a pas été dépassé depuis 1976. Entre 1998 et 2007, le critère sur 24 heures a été dépassé une seule fois à Copper Cliff, lac Kelly, et aux stations de Science Nord.

Figure 3
Concentrations moyennes
annuelles de dioxyde de
soufre (1998 à 2007)



La qualité de l'air dans la région du Grand Sudbury



La figure 4 indique le nombre d'heures pendant lesquelles le critère d'une heure a été dépassé partout dans le réseau de surveillance de 1998 à 2007. Le critère d'une heure a été dépassé pendant un total de 353 heures entre 1998 et 2007 (représentant environ 0,03 % des heures de surveillance). La station de Copper Cliff a enregistré la plus haute fréquence de dépassements avec un total de 54 heures (représentant 0,06 % des heures de surveillance).

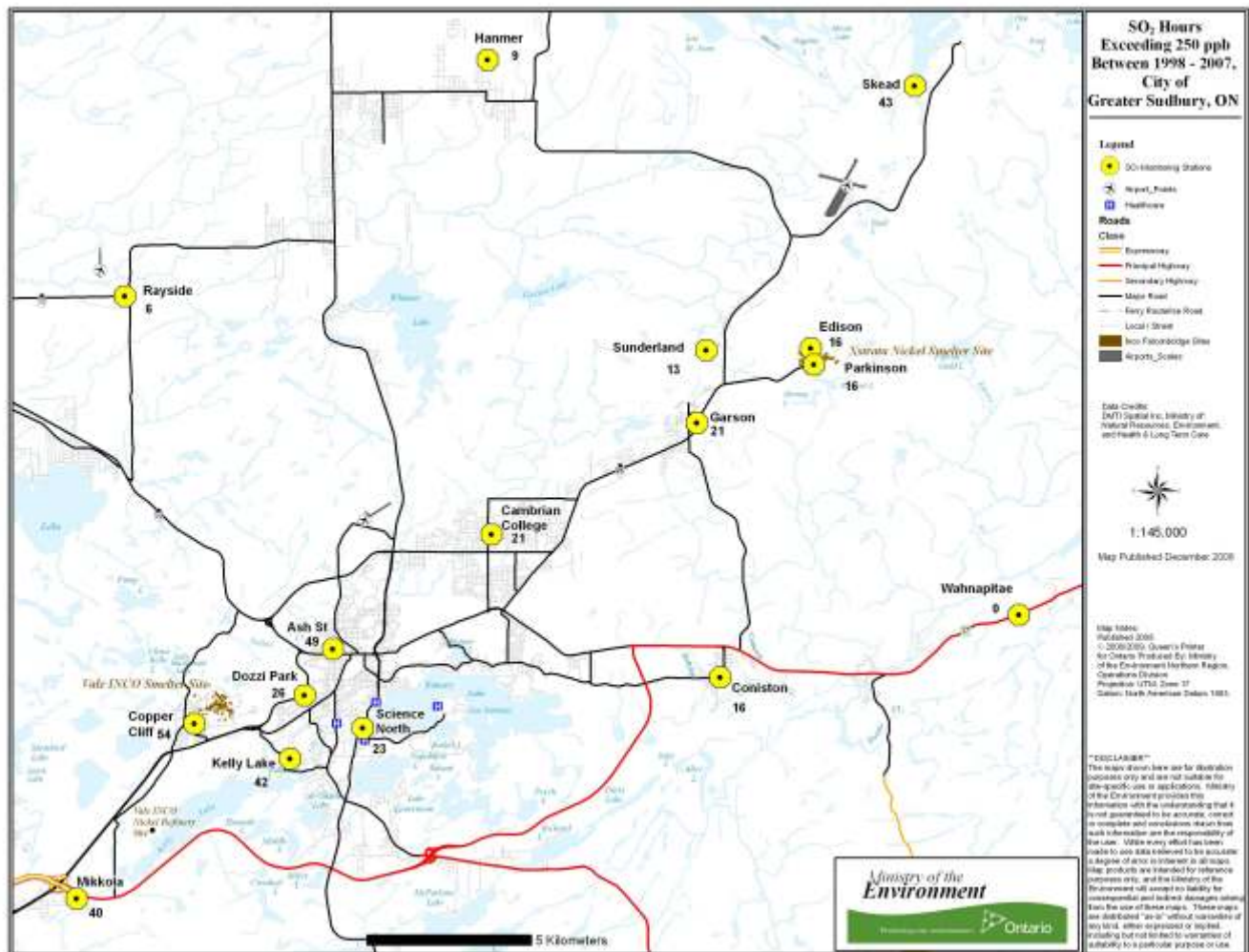


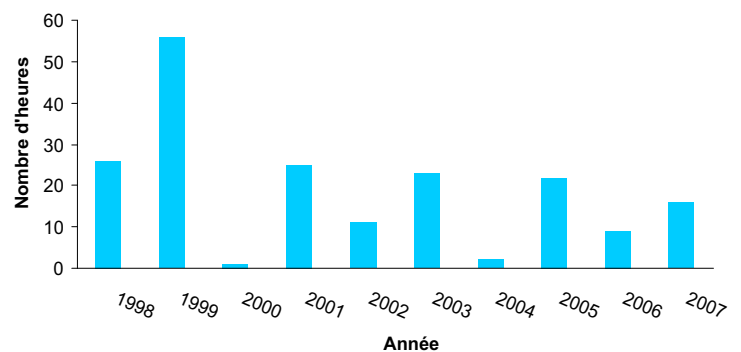
Figure 4
Nombre d'heures de dépassement de la limite d'une heure pour le critère de dioxyde de soufre à chaque station de surveillance (1998-2007)



Ozone troposphérique

L'ozone troposphérique a été mesuré à la station du chemin du lac Ramsey du ministère de l'Environnement. Les concentrations moyennes annuelles de l'ozone troposphérique dans Sudbury étaient variables de 1998 à 2007 et sans tendance marquée, à l'instar des années précédentes. Les concentrations se sont conformées aux critères provinciaux d'une heure la plupart du temps. Mais comme l'indique la figure 5, les concentrations ont dépassé chaque année le critère pendant plusieurs heures. Dans la plupart des cas ces dépassements d'ozone ont été causés par le transport à longue distance de l'ozone des États-Unis vers le Nord de l'Ontario dans des conditions météorologiques particulières pendant les mois d'été. De 2005 à 2007, les concentrations moyennes d'ozone dans la région du Grand Sudbury, ainsi que dans 19 des 20 villes de l'Ontario qui ont été évaluées, ont dépassé les normes pancanadiennes. Sudbury se situait dans la moyenne de la tranche comprenant les 20 villes.

Figure 5
Nombres d'heures ayant dépassé le critère d'une heure pour l'ozone (1998 à 2007)





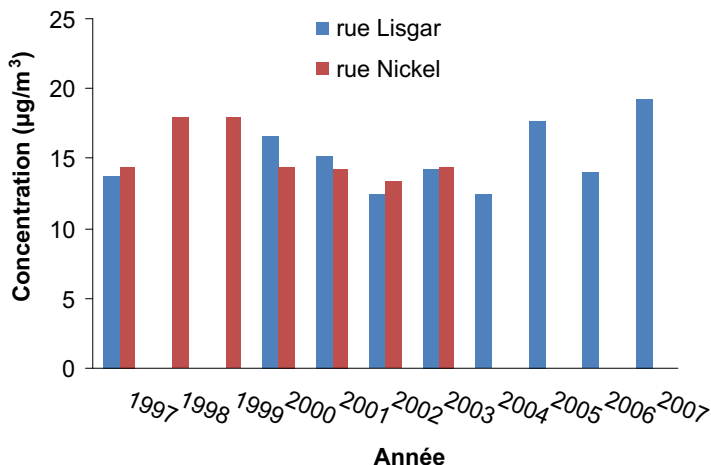
Matières particulaires

Particules grossières (MPT et PM10)

Entre 1997 et 2007, les classes granulométriques grossières de matières particulaires ont été mesurées dans six stations : Rue Lisgar (PM₁₀), rue Nickel (PM₁₀), rue Norite (PM₁₀ et MPT), Dynamic Earth (PM₁₀ et MPT), rue Edison (MPT), et le bâtiment des pompes (Pumphouse), au Sud-ouest du lotissement urbain Falconbridge (MPT). En ce qui concerne la surveillance des matières particulaires, cette période de temps était transitoire parce que certaines stations ont été déplacées et d'autres ont été ajoutées au réseau de surveillance. Par conséquent, certaines stations ne disposent que de données recueillies pendant peu d'années. La seule station qui a effectué des mesures régulières de matières particulaires de 1997 à 2007 est la station de la rue Lisgar.

Les concentrations moyennes annuelles de MPT et de PM₁₀ à la rue Nickel et à la rue Lisgar étaient variables pendant cette période, sans tendance marquée, comme le montre la figure 6. Les concentrations moyennes annuelles de MPT ont toujours été inférieures au critère annuel dans les quatre stations où les MPT ont été mesurées. Un critère annuel pour les PM₁₀ n'a pas encore été établi. Les critères de 24 heures pour les MPT et les PM₁₀ ont été atteints la plupart du temps, malgré quelques dépassements à toutes les stations.

Figure 6
Concentrations moyennes
annuelles de PM₁₀
(1997-2007)





Particules fines (PM_{2.5})

Les PM_{2.5} ont été mesurées dans Sudbury à la station du chemin du lac Ramsey du ministère de l'Environnement depuis l'été 2004. La concentration moyenne annuelle était relativement constante, sans tendance marquée. À court terme, de fortes concentrations sont apparues comme d'habitude pendant les longues périodes de smog lorsque des conditions chaudes, brumeuses, et humides se sont combinées à la pollution atmosphérique emportée vers l'Ontario par des vents forts du Sud-ouest des États-Unis.

Il n'y a actuellement pas de critères provinciaux pour les PM_{2.5}. De 2005 à 2007, les concentrations moyennes de PM_{2.5} ont concordé avec les normes pancanadiennes, et étaient au deuxième rang des concentrations les plus faibles dans le classement des 20 villes de l'Ontario qui ont été évaluées.

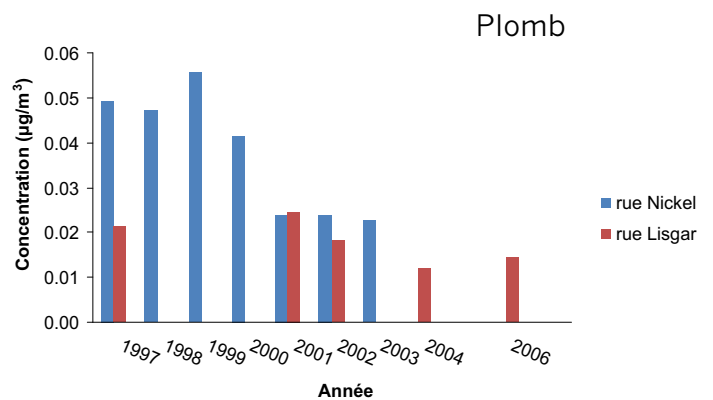
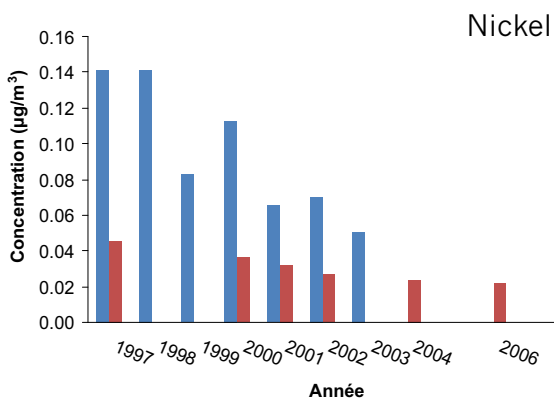


Métaux

Les concentrations annuelles de nickel et de plomb de PM_{10} sont en décroissance depuis la fin des années 1990 à la rue Nickel à Copper Cliff et à la rue Lisgar à Sudbury, comme l'indique la figure 7. La tendance est la même pour le cuivre. Les critères de 24 heures pour les métaux de MPT ont été atteints la plupart du temps, mais il y a eu quelques dépassements de nickel aux stations de Dynamic Earth, de la rue Norite, et de Pumphouse, et quelques dépassements de cobalt aux stations de la rue Edison et de Pumphouse. Des concentrations de nombreux métaux, tels que l'arsenic, le cadmium, le sélénium, et le vanadium, n'ont pas été décelées dans la plupart des échantillons.

Les critères n'ont pas encore été établis pour des métaux de classe granulométrique PM_{10} . Cependant, les concentrations de métaux sont habituellement plus basses dans la classe de métaux PM_{10} que dans la classe MPT. Ceci est attendu étant donné que la classe PM_{10} représente un sous-ensemble (<10 microns) de la plus grande classe granulométrique MPT (<44 microns).

Figure 7
Concentrations moyennes annuelles de nickel et plomb de classe PM_{10} (1997-2007)



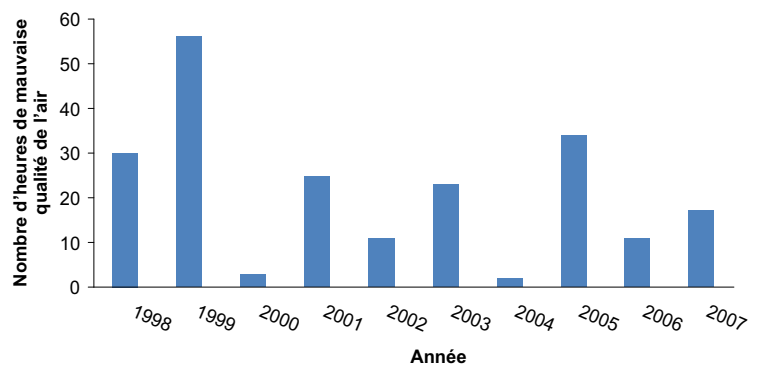


L'indice de qualité de l'air

Selon les données sur la qualité de l'air recueillies à la station de surveillance de l'indice de la qualité de l'air au chemin du lac Ramsey, la cote attribuée à la qualité de l'air dans la région du Grand Sudbury se situait de « très bon » à « bon » pendant 94,1 % du temps de 1998 à 2007. Elle était modérée à 5,6 % du temps et mauvaise à 0,2 % du temps. Elle n'a jamais été qualifiée de très mauvaise. L'ozone troposphérique (O3) et les matières particulaires fines (PM2.5) sont les principaux polluants qui se voient attribuer des cotes modérées ou mauvaises. À l'occasion, le SO2 est responsable de cotes modérées ou mauvaises (moins de 5 % du temps).

La figure 8 indique que le nombre d'heures pendant lesquelles la qualité de l'air était mauvaise dans la région du Grand Sudbury était très variable entre 1998 et 2007. Cela est dû à l'influence et à la grande variabilité des régimes météorologiques locaux. Les années fortes correspondent aux années qui ont vu plusieurs journées chaudes et ensoleillées en été, qui sont des conditions idéales pour l'apparition du smog. Les années faibles (2000 à 2004) correspondent aux années qui ont vu moins de journées ensoleillées et chaudes en été.

Figure 8
Nombre d'heures de mauvaise qualité de l'air à Grand Sudbury (1998 à 2007)



Comment Sudbury se compare-t-elle à d'autres villes?

Pour la période comprise entre 1998 et 2007, la qualité de l'air à Sudbury a été comparée à celle de plusieurs autres villes de l'Ontario : Hamilton, North Bay, Ottawa, Sault Ste. Marie, Thunder Bay, Toronto et Windsor. Sudbury se situe dans la moyenne de la fourchette en ce qui concerne le dioxyde de soufre, l'ozone, et l'indice de la qualité de l'air, et elle détient le second rang pour ce qui est des concentrations les plus faibles de matières particulaires fines, comme le montre la figure 9. De manière générale, la qualité de l'air à Sudbury est meilleure qu'à Hamilton, Toronto, et Windsor, et elle est comparable à celle des villes du Nord de l'Ontario.

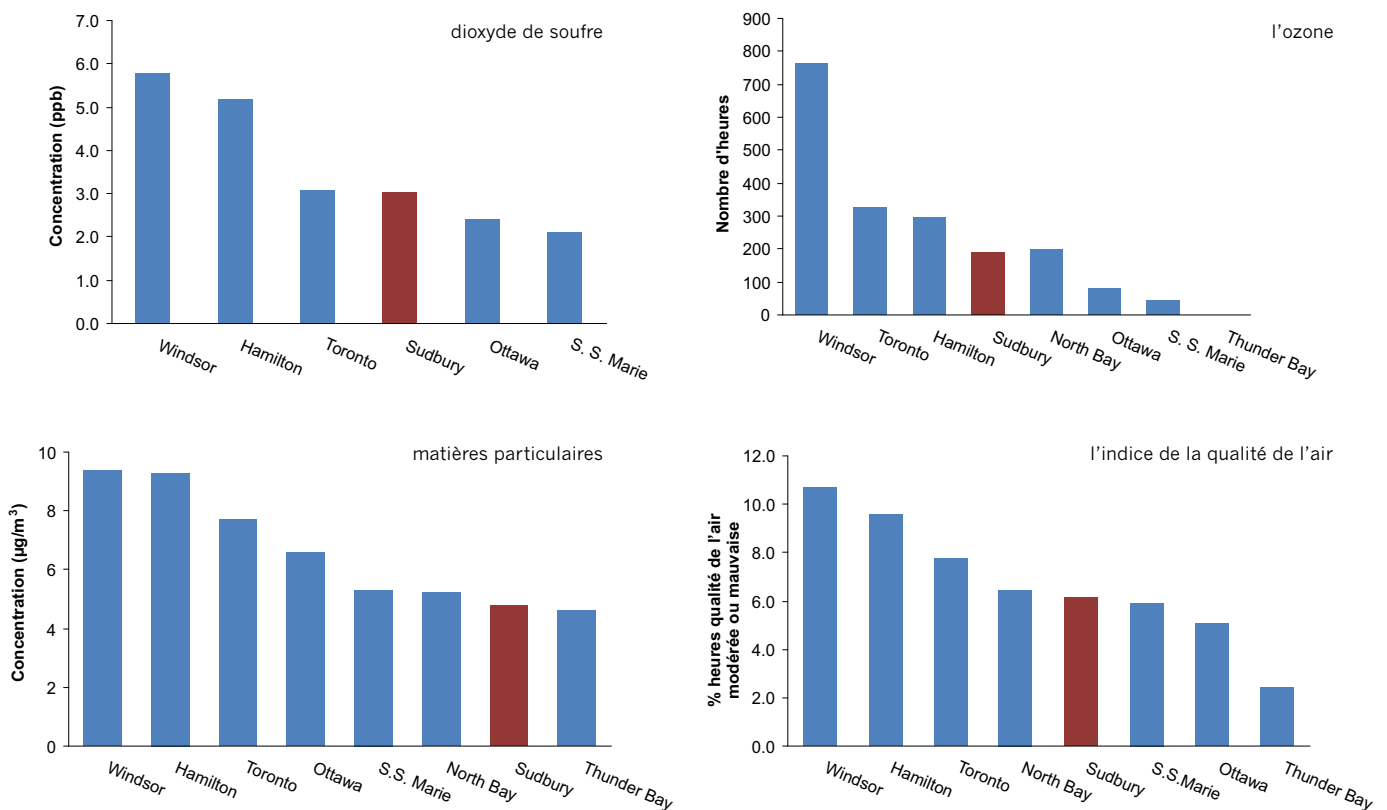
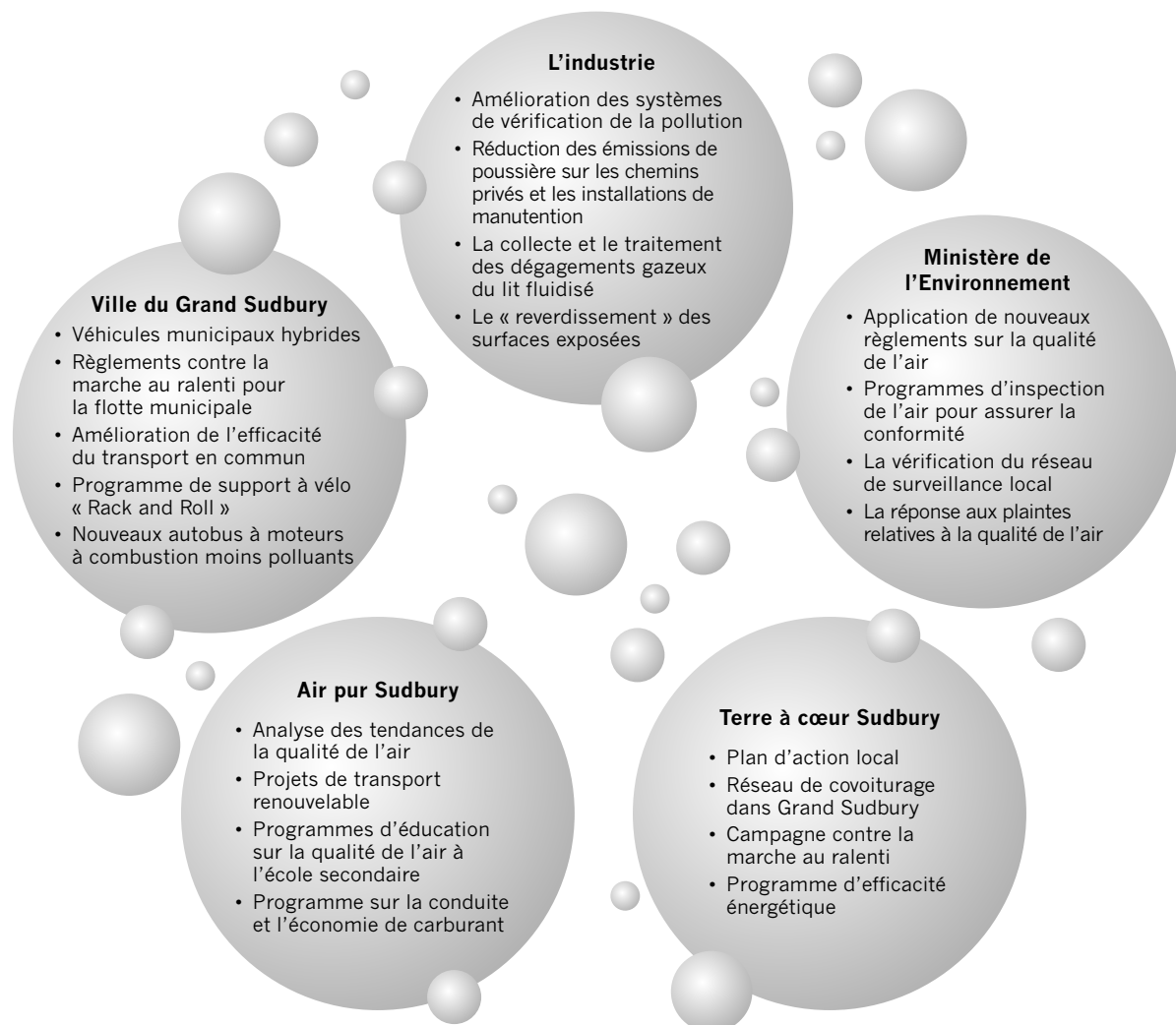


Figure 9
Comparaisons de la qualité de l'air entre Sudbury et les autres villes de l'Ontario

Comment Sudbury améliore-t-elle la qualité de l'air?

Plusieurs actions sont entreprises par l'industrie, le ministère de l'Environnement, la Ville du Grand Sudbury, EarthCare Sudbury et Air propre Sudbury, pour améliorer la qualité de l'air locale. Les programmes de l'industrie se concentrent sur la réduction des émissions minières et des fonderies, et les programmes communautaires ciblent généralement les émissions du transport et du résidentiel. Le ministère de l'Environnement a introduit des limites plus strictes pour les émissions, et des règlements plus sévères pour les émetteurs atmosphériques, ce qui a contribué à une amélioration de la qualité de l'air à Grand Sudbury.





Actions individuelles

Nous avons tous un rôle à jouer dans l'amélioration de l'air au sein de notre communauté. Nos actions individuelles peuvent nous sembler futiles, mais si plusieurs parmi nous s'y mettent, la qualité de l'air va s'améliorer. Voici quelques actions à entreprendre pour réduire notre contribution personnelle quant à la pollution de l'air :

- Réduire l'utilisation de notre véhicule personnel par la marche, le vélo, le covoiturage, ou le transport en commun lorsque cela est possible
- L'entretien de nos véhicules personnels, vérifier le niveau de pression des pneus, et conduire à des vitesses raisonnables
- Éviter la marche au ralenti et les restaurants avec service au volant
- Choisir des véhicules éconergétiques
- Utiliser des tondeuses à gazon électriques, et non pas à carburant
- Éviter la combustion en plein air des déchets de jardin
- Ne pas utiliser de pesticides
- Réduire la consommation d'énergie en éteignant les lumières, réduire la consommation de chauffage et des appareils de climatisation
- Choisir des appareils ménagers et des produits sans danger pour l'atmosphère
- Participer à des événements communautaires tels que la Journée de l'air pur, le Jour de la terre et En ville sans ma voiture



Pour plus de renseignements

Vous pouvez consulter les sites Web suivants pour obtenir plus de renseignements sur la qualité de l'air :

- **Air pur Sudbury :**
www.cleanairsudbury.ca
- **Service de santé publique de Sudbury et du district :**
http://www.sdhu.com/content/health_hazards/?lang=1 (cliquer sur Environnement et Qualité de l'air)
- **Vale Inco :**
www.inco-sudbury-airquality.com
- **Xstrata Nickel :**
www.sudburysmelterfalconbridge.com
- **Indice de qualité de l'air de l'Ontario, alertes au smog, et prévisions :**
www.qualitedelairontario.com/
- **Le ministère de l'Environnement de l'Ontario :**
<http://www.ene.gov.on.ca/fr/air/index.php>
- **Environnement Canada :**
www.ec.gc.ca/cleanair-airpur
- **Santé Canada :**
<http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/iyh-vsv/environ/smog-fra.php>
- **Ressources naturelles Canada :**
<http://www.nrcan-rncan.gc.ca/com/index-fra.php>



AU SUJET D'AIR PUR SUDBURY

Air pur Sudbury est un groupe sans but lucratif de la communauté qui se penche sur des questions de la qualité d'air dans la communauté du Grand Sudbury.

- Compiler, récapituler et diffuser l'information sur la qualité de l'air locale;
- Favoriser l'éducation et promouvoir la prise de conscience communautaire sur les questions de la qualité de l'air; et
- Présenter et offrir des occasions au grand public afin qu'il s'implique dans les améliorations de la qualité de l'air.

Il y a de nombreux avantages à rassembler les divers intervenants et à encourager le dialogue et l'action du public. Parmi ces avantages, mentionnons l'amélioration de la qualité de l'air local, une sensibilisation accrue de la collectivité aux polluants atmosphériques et davantage d'occasions pour les entreprises, les industries et les particuliers de contribuer à améliorer la qualité de l'air.

Le comité de direction d'Air pur Sudbury comprend des représentants des organisations suivantes :

- BESTECH;
- Cambrian College;
- La Ville du Grand Sudbury;
- Université Laurentienne;
- MIRARCO;
- Northern Ontario School of Medicine;
- Le Ministère de l'Environnement de l'Ontario;
- Potvin Air Management Consulting;
- Science Nord;
- Service de santé publique de Sudbury et du district;
- Vale Inco; and
- Xstrata Nickel